

Répartition des zones de l'éco-hameau, estimation des surfaces minimum

- Présentation
- Charte
- Cahier des charges :
 - . volet écologie
 - . volet social (en cours)
 - . volet éducatif (en cours)

- Zonage

- Techniques de construction
exemples de réalisations

*Ces documents élaborés en
groupe de travail peuvent être
modifiés selon l'évolution du
projet.*

A. habitations et parcelles privatives :

.....env. 2000m²/maison

B. zones collectives d'activités

1. bâtiments (laverie, atelier, salle commune, four à pain...)
.....env. 2000m²
.....dont bâtiment de env. 100m²
2. aire de jeux
.....env. 1000m²
3. parking
.....env. 200m²
4. voirie
.....selon le site
5. stockage matériaux
.....env. 500m²
6. phytoépuration/DFCI
.....selon le site, env. 100m²
7. potager
.....env. 500m²/habitant
8. verger
.....env. 1000m²/habitant
9. basse cour
.....env. 2000m²
10. prairie, pacage
.....env. 2ha

Soit, pour 5 habitations.....env. 3ha5000m²
 1ha privatif
 5000m² aménagement collectif (B.1 à B.6)
 2ha « agricoles » : prairie, verger, potager, basse cour... (B.7 à B.10)

*Suivant leurs destinations, les parcelles peuvent avoir un statut différent
(constructibilité, agricole...)*

C. accueil « camping » éventuel :.....env. 3000m²